



## Editorial

Le froid envahit notre région et avec lui les premiers flocons de neige commencent à tomber.  
Les marchés de Noël et les sapins illuminent nos villes.

Cette période d'effervescence qui commence ne doit pas nous faire oublier tous les projets que la CPTS Mulhouse Agglomération porte actuellement et que je vous invite à venir (re)découvrir jeudi prochain lors d'une soirée festive au cœur du centre historique de Mulhouse magnifiquement illuminé.

Même si les esprits sont déjà préoccupés par les préparatifs des fêtes de fin d'année nous vous proposons encore de nombreuses actions auxquelles vous pouvez participer activement :

- intégrez la cellule de crise
- découvrez la toute nouvelle cartographie des professionnels de santé du territoire
- intégrez le projet d'équipe ressource insuffisance cardiaque
- participez au déploiement du SAS

Et bien d'autres encore ...

L'année n'est pas encore terminée, continuons ensemble nos actions !

Très bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

**Frédéric TRYNISZEWSKI**

## À vos agendas !

**Apéro interpros du 07 décembre :  
(Re)découvrez la CPTS Mulhouse  
Agglomération !**



**Apéro Interpros**  
 Nouveau membre ? Adhérent de longue date ?  
 (Re)découvrez la CPTS Mulhouse Agglomération !

**Judi 7 décembre 2023**  
 À partir de 19h30

**Au Vieux-Couvent**  
 23 rue du Couvent à Mulhouse

**Au programme :**

**19h30** : accueil  
**20h** : présentation de la CPTS, de ses missions et projets, des façons de s'impliquer dans l'association  
**20h20** : apéritif & échanges

N'hésitez pas à convier un ou une collègue pour lui faire découvrir la CPTS.  
 Nous vous attendons nombreux !

Le prochain apéro interpros aura lieu le **jeudi 7 décembre 2023 à partir de 19h30, au restaurant le Vieux-Couvent, 23 Rue du Couvent à Mulhouse.**

Vous êtes nouvellement inscrit à la CPTS et souhaitez mieux connaître son fonctionnement, son utilité et ce qu'elle peut vous apporter dans votre exercice professionnel ? Vous êtes adhérent de longue date et aimeriez vous impliquer davantage ? **Rejoignez-nous le 7 décembre** pour en savoir plus !

Cet apéros interpros accueillera également les internes de médecine générale en stage ambulatoire sur le territoire.

**Au programme :**

- **19h30** : accueil
- **20h00** : présentation de la CPTS Mulhouse Agglomération, de ses missions et projets, des façons de s'impliquer dans l'association
- **20h20** : apéritif & échanges

Aucune inscription nécessaire pour la soirée.

## Les actualités territoriales

**SAS 68**  
*Libéral*

**Le SAS 68 Libéral est ouvert depuis le 27 novembre 2023 !**

Le Service d'Accès aux Soins du Haut-Rhin est ouvert depuis le 27 novembre.

La montée en charge est progressive : le SAS 68 prend en charge les appels au centre 15 concernant les soins de ville en semaine de 16h30 à 20h00 et le samedi matin, hors jours fériés.

Les Opératrices de Soins Non Programmées assurent - après premier décroché par un Assistant de Régulation Médical - un accueil téléphonique, complètent le dossier et le transmettent aux médecins régulateurs libéraux. Elles recherchent ensuite, si cela est nécessaire (pour au moins 50% des appels, un conseil médical simple suffit), un rdv auprès des professionnels de santé libéraux et l'indiquent aux personnes ayant appelé.

Le SAS 68 est installé dans les locaux du centre de réception et de régulation des appels CRRR 15. Des travaux ont été réalisés pour y installer 6 postes de travail supplémentaires.

Rappelons que l'objectif du SAS 68 est d'offrir en journée et le samedi matin un conseil et une orientation pour les besoins de soins non programmés (c'est à dire non prévu demandant une réponse dans les 48h) pour tout habitant du Haut Rhin n'ayant pas pu trouver une réponse à sa demande de soins auprès de ses interlocuteurs professionnels de santé habituels.

Conçu pour reconnaître à la médecine libérale toute sa place dans les soins non programmés, le SAS 68 a donc besoin de vous : selon vos disponibilités, **participez à la régulation** (pour l'instant uniquement médicale), **proposez quelques consultations chaque semaine** ou **inscrivez-vous sur Entr'Actes** pour voir et répondre aux sollicitations

**Pour plus d'informations :**  
[www.sas68liberal.fr](http://www.sas68liberal.fr)  
ou par mail [contact@sas68liberal.fr](mailto:contact@sas68liberal.fr)  
ou par téléphone au **03 89 64 70 15**

## Retour sur Le Bus du cœur des femmes



La Ville de Mulhouse a accueilli pour la deuxième année consécutive, le bus du cœur des femmes, porté par la Fondation " Agir pour le Cœur des femmes", du **mercredi 15 novembre au vendredi 17 novembre**.

□□ Ce dispositif assure des actions de prévention auprès des femmes en situation de précarité sanitaire et sociale, sur les volets cardiovasculaire et gynécologique.

□□‡Pour mener à bien ces trois journées de sensibilisation, la CPTS Mulhouse Agglomération et la Ville de Mulhouse ont **solicit  la participation des professionnels de sant ** (m decins g n ralistes, cardiologues, gyn cologues, sages-femmes, infirmiers) du territoire pour intervenir dans le bus. C'est plus de **60 professionnels de sant ** qui se sont mobilis s pour permettre la r alisation de cette action.

Autour du bus, s'est form  un village sant  : 18 partenaires ont  t  pr sents afin de pr senter leur structure et les actions qu'ils y m nent. Parmi ces partenaires, on retrouve Alsace Cardio, France Reins, ou encore notre charg e de mission ICOPE, qui a pu proposer des d pistages multith matiques aux femmes  g es de plus de 60 ans.

Au total, **223 femmes** ont pu b n ficier de ces actions de pr vention, dont 47 ont pu obtenir un rendez-vous chez un cardiologue dans un d lai de 6 mois.

Un **GRAND merci**   tous et toutes celles qui se sont mobilis s afin de permettre de renouveler cette belle action !



## Les dossiers

**La parole aux co-responsables de la commission Ville-H pital**



**Hervé FRARE**  
*Infirmier libéral*



**Pascal DEBAT**  
*Directeur adjoint GHR*



**Mathieu HERMANN**  
*Médecin généraliste libéral*

En 2023, la commission Ville-Hôpital a traité de questions diverses mais s'est plus particulièrement penchée sur deux sujets autour de la communication entre professionnels libéraux et hospitaliers :

- **L'usage du DMP par les différents professionnels libéraux dans la relation ville-hôpital à la sortie d'hospitalisation :**  
le DMP est alimenté notamment par les courriers de sortie issus des services du GHRMSA. La commission a approfondi le périmètre de l'habilitation des professionnels non-médecins pour accéder aux informations. La matrice d'habilitation prévoit que tous les professionnels de santé ont accès aux données du patient. Le dossier pharmaceutique est par ailleurs ouvert aux médecins titulaires d'une CPS. La commission a initié un questionnaire sur les usages actuels du DMP pour identifier les actions possibles pour inciter à son utilisation. Une vidéo explicative a été élaborée et diffusée.
- **Le recours aux services hospitaliers pour des avis et demandes d'hospitalisation :**  
les demandes d'avis par des médecins de ville auprès des médecins hospitaliers peuvent s'appuyer sur une application de télé-expertise, déployée dans deux services depuis juin 2023 et en cours d'extension d'ici fin 2023 à 6 autres services. Cet outil permet de tracer, sécuriser et valoriser les demandes dans le cadre du nouveau régime réglementant la télémédecine.

## Le Vecteur Mobile a un nom !



Comme il vous a été annoncé lors de la précédente lettre d'information, le projet d'Unité Mobile a pu, après de nombreuses recherches, trouver **LE nom**.

L'Unité Mobile de prévention et de dépistage devient donc :

# M Ta Santé

Ce sigle, s'appuie sur le **jeu de mots** « aime », avec la lettre « M », qui fait également référence au « M » de **mobilité** et de **Mulhouse**.

Afin de donner plus de sens, un **slogan est en cours** de travail.

De plus, l'agence de communication travaille sur la **charte graphique et sur le logo**, ce qui nous permettra, début 2024, de débiter la communication auprès du public, avec la création d'un site internet, et la réalisation de flyers et d'affiches.

Côté **financements**, se joint à la Région Grand Est, l'ARS Grand Est, la DREETS et le Régime local d'Assurance Maladie un nouveau financeur : la

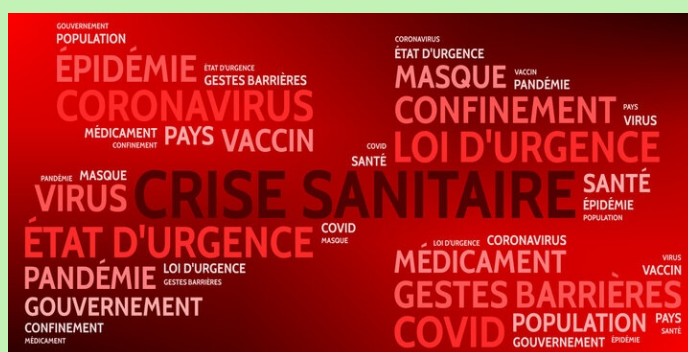
**Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)** qui s'est engagée à financer une partie de la semi-remorque, et l'intégralité du mammographe.

Les différents comités du projet continuent de travailler, pour permettre la mise en route de cette unité au premier semestre 2024. En ce mois de novembre, c'est le **comité opérationnel champ social** (*responsable de la mobilisation du public*) et le **comité opérationnel champ imagerie** (*responsable de l'axe mammographie*) qui se sont réunis afin de progresser sur leur mission respective. Au mois de décembre, se réunira le **comité stratégique**, composé des financeurs et des structures hospitalières, afin de valider les orientations prises par les comités opérationnels.

Pour cette fin d'année 2023, les objectifs de ce projet s'articulent autour de la commande du mammographe, la réalisation des supports de communication et sur la mobilisation des partenaires. L'atteinte de ces objectifs va permettre de commencer la nouvelle année avec un socle solide pour **assurer le démarrage du projet au printemps 2024 !**

*Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur le projet ou participer au projet, vous pouvez contacter Marie SIMET, chargée de mission prévention de la CPTS MA, à l'adresse mail suivante : [prevention@cpts-mulhouse-agglo.fr](mailto:prevention@cpts-mulhouse-agglo.fr).*

## Intégrez la cellule de crise de la CPTS MA



Afin de répondre à tout type d'événement susceptible d'impacter le système de santé, les CPTS doivent prévoir la constitution d'un dispositif de pilotage de gestion de crise sous la forme d'un Plan de participation aux crises sanitaires et constituer **une cellule de crise** qui sera adaptable selon les typologies de Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE).

Unique organe de décision et de pilotage, elle ordonnance les actions mises en œuvre lors du déclenchement du plan de gestion de SSE.

Les **missions de la cellule de crise sanitaire** de la CPTS MA sont les suivantes :

- analyser la situation,
- organiser la mobilisation des opérateurs de soins et des professionnels de santé,
- coordonner l'ensemble des actions,
- déterminer les parcours de soins et filières de prise en charge des patients,
- contribuer à la continuité des soins,
- évaluer les besoins matériels et humains à mobiliser,
- assurer le lien avec les tutelles, et notamment la cellule régionale d'appui au pilotage de l'ARS ainsi que les autres cellules de crise des structures de son territoire,
- assurer une communication avec les institutions, les médias, la population.

Les membres du Conseil d'Administration ont défini la composition de cette cellule lors de la séance du 28 novembre 2023 et validé les candidatures suivantes :

- fonction **Décision** : Dr TRYNISZEWSKI Frédéric,
- fonction **Pilotage** : Dr CHAMPENIER Rachel,
- fonction **Organisation médicale** : **2 médecins**,
- fonction **Organisation paramédicale** : Hervé FRARE - IDEL et **1 autre PS non médical**,
- fonction **Communication** : la coordinatrice Lisa LE METAYER et la chargée de communication Florine KREMPER de la CPTS MA,
- fonction **Support** : **2 pharmaciens** dont Julie SIZAROLS,

- fonction **Secrétariat** : 2 salariés de la CPTS MA,
- fonction **Référent métier intra-territorial** : **1 professionnel de santé par métier.**

Vous trouverez plus d'information sur les missions de chacune de ces composantes de la cellule de crise [en suivant ce lien.](#)

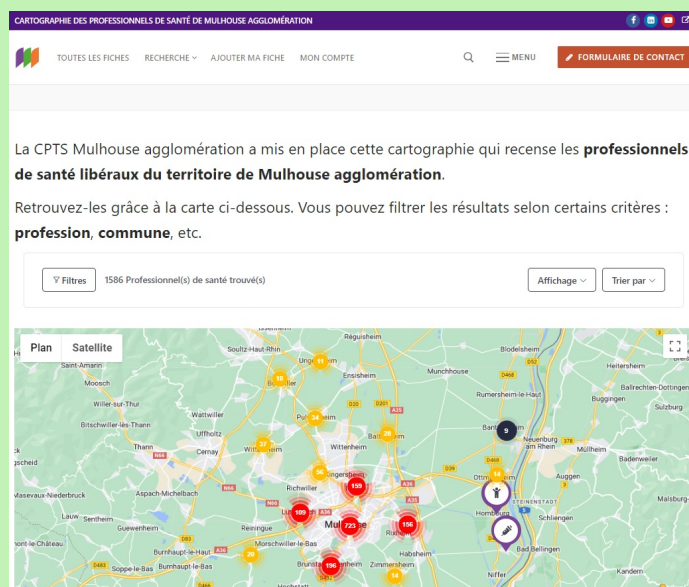
**Nous recherchons des professionnels de santé libéraux intéressés pour participer à cette cellule de crise.**

Est à prévoir une disponibilité sur l'année de 8 à 10h environ (hors cas de crise). L'activité réalisée dans ce cadre sera indemnisée selon les modalités en vigueur à la CPTS Mulhouse Agglomération. Une formation des membres de la cellule de crise sera assurée au premier semestre 2024.

Pour candidater (**avant le 15 décembre 2023**), merci d'utiliser le lien suivant :

**Je souhaite participer à la cellule de crise de la CPTS MA**

## Mise en place de la cartographie des PS de l'agglomération !



La CPTS Mulhouse Agglomération a mis en place une **cartographie des Professionnels de Santé (PS)** sur son territoire, accessible à tous depuis le site internet de la CPTS ou bien via le lien ci-dessous :

### La cartographie des PS

☐ Cette cartographie a pour ambition de recenser, à terme, **tous les professionnels de santé libéraux de l'agglomération mulhousienne.**

Son objectif ? **Améliorer l'accès aux soins** des habitants du territoire de la CPTS Mulhouse Agglomération. La cartographie permet une navigation des patients dans le système de soins de santé qui soit plus **fluide**, leur permettant de trouver plus facilement et rapidement des professionnels de santé spécifiques.

La cartographie est dotée de plusieurs outils de recherche avancée, permettant de cibler précisément les professionnels adaptés aux besoins du patient.

☞ La cartographie est aussi là pour vous, professionnels de santé et répond à une demande déjà souvent exprimée : elle vous permettra d'**identifier d'autres praticiens du territoire**, facilitant ainsi la **collaboration interprofessionnelle** et la **coordination des soins.**

Pour y figurer, rien de plus simple. Créez votre compte sur la cartographie et cliquez sur « **Ajouter ma fiche** ». Renseignez les informations que vous souhaitez faire figurer dessus. Et le tour est joué ! Votre fiche sera validée dans les 72h ouvrées.

Si votre fiche a déjà été pré-remplie à partir de l'annuaire santé, utilisez

## Résultat du questionnaire "Projet de santé" !



82 personnes ont répondu au questionnaire sur le projet de santé de la CPTS Mulhouse Agglomération (396 membres à ce jour). Toutes les professions "membres" de la CPTS sont représentées. Merci à tous ceux ayant pris le temps de répondre à cette enquête.

Les répondeurs se sont inscrits à la CPTS : pour avoir des informations locales sur le champ de la santé (28%), pouvoir échanger avec d'autres professionnels de santé en dehors de leur profession (26%), pouvoir échanger avec des collègues de leur profession (15%), avoir du soutien dans leur exercice professionnel (12%), mettre en œuvre un projet qui me tient à cœur (10%), pour des raisons financières (5%).

47% des répondeurs indiquent participer activement aux activités de la CPTS. Ceux ne participant pas encore indiquent qu'ils ont besoin de mieux comprendre ce que la CPTS peut leur apporter et comment elle fonctionne (36%), d'y trouver des sujets/projets qui les intéressent plus et leur seraient utiles dans leur exercice (21%) et de pouvoir s'engager sous une forme qui leur prendrait moins de temps (19%). Parmi les autres propositions figurent une demande d'organiser les actions de la CPTS aussi entre 12h00 et 14h00 et non en soirée et de ne pas privilégier systématiquement les jeudis soir.

Concernant les actions actuellement réalisées :

- **Apéros interpros mensuels** : 43% ne connaissent pas, 54% en sont satisfait ou très satisfait, 3% insatisfaits.
- **Soirées thématiques des commissions** : 33% ne connaissent pas, 65% en sont satisfait ou très satisfait, 2% insatisfaits.
- **Colloque annuel CPTS** : 45% ne connaissent pas, 51% en sont satisfait ou très satisfait, 4% insatisfaits.
- **Lettre d'information mensuelle** : **89% en sont satisfait ou très satisfait (Merci !)**, 7% ne connaissent pas, 4% insatisfaits.
- **Publications sur les réseaux sociaux** : 45% ne connaissent pas, 51% en sont satisfait ou très satisfait, 4% insatisfaits.
- **Recherche de médecins traitants** : 45% ne connaissent pas, 51% en sont satisfait ou très satisfait, 4% insatisfaits.
- **Programme ICOPE** : 45% ne connaissent pas, 51% en sont satisfait ou très satisfait, 4% insatisfaits.
- **Annuaire des professionnels de santé** : 45% ne connaissent pas, 51% en sont satisfait ou très satisfait, 4% insatisfaits.
- **Annuaire des actions de prévention** : 45% ne connaissent pas, 51% en sont satisfait ou très satisfait, 4% insatisfaits.
- **Aide à l'utilisation des outils numériques** : 45% ne connaissent pas, 51% en sont satisfait ou très satisfait, 4% insatisfaits.

De nombreuses propositions ont été faites pour les années à venir pour guider les commissions dans leur travail à partir des constats sur le terrain. Elles ont été transmises aux responsables des commissions et aux membres du Conseil d'Administration.

68% des répondants attendent de la CPTS qu'elle organise des sessions

de formations/informations pluriprofessionnelles.

Le degré de satisfaction globale par rapport à la CPTS est de 7/10.  
95% des répondants conseilleraient à leurs collègues d'adhérer à la CPTS.

**Pour retrouver les résultats complets**, cliquez sur le bouton ci-dessous :

[Voir les résultats complets](#)

## Les vidéos de la matinée ETP et Dénutrition sont disponibles sur Youtube !



Le 7 octobre dernier a eu lieu la **matinée d'information sur l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) et la dénutrition**, organisée par la commission Prévention de la CPTS Mulhouse Agglomération.

Vous avez manqué ce rendez-vous ?

**Retrouvez dès maintenant les vidéos de la matinée !**

[Voir la vidéo sur l'ETP](#)

[Voir la vidéo sur la dénutrition](#)

## Retour sur la soirée insuffisance cardiaque !



Judi 16 novembre a eu lieu la **soirée d'information sur l'insuffisance cardiaque**, organisée par la CPTS Mulhouse Agglomération.

Après diverses interventions d'experts sur le repérage et la prise en charge de cette pathologie chronique, le projet d'équipe ressource libérale sur l'insuffisance cardiaque a été présenté.

**Cette équipe**, après une formation spécifique, **pourrait intervenir en relais** auprès des professionnels de santé libéraux du territoire, **lors de situations complexes liées à cette maladie**.

**Ce projet vous intéresse ?**

Faites-nous le savoir en remplissant le formulaire ci-dessous :

[Je suis intéressé\(e\)](#)

Retrouvez les **documents présentés** ou évoqués lors de la soirée du 16 novembre 2023 par les professionnels de santé intervenants, grâce au



bouton ci-dessous :

Ressources

## À retrouver sur notre site

*Cette rubrique vous permettra de découvrir ou de redécouvrir les informations présentes sur notre site internet*

### Guides de bonne utilisation : DMP, Mon Espace Santé, MSSanté



DMP, Mon Espace Santé, MSSanté...

**Si l'utilisation de ces outils vous interroge, ce guide est fait pour vous !**

Vous y **découvrirez** notamment :

- les **différences** entre le **Dossier Médical Partagé** et **Mon Espace Santé**,
- comment accéder facilement au **Dossier Médical Partagé de vos patients**,
- comment obtenir une **messagerie sécurisée** et envoyer des mails sécurisés, même à ses patients,
- les **bonnes pratiques** pour utiliser au mieux ces outils numériques,
- Et bien d'autres choses encore !

[Voir la page des guides !](#)

## La CPTS vous transfère



**Recherche urgente de médecins pour la campagne de vaccination au HPV en cours sur Mulhouse, dans les environs de Mulhouse et sur le territoire Sud Alsace**

Une campagne de vaccination HPV est en cours et concerne les élèves de classe de 5ème dans les collèges.

La Collectivité Européenne Alsace (CEA) est **très urgemment à la recherche de médecins prescripteurs** pour le secteur de Mulhouse et toute son agglomération, ainsi que pour couvrir tous le territoire Sud Alsace **jusqu'à mi, voire fin décembre 2023**.

*D'autres dates et besoins seront programmées ultérieurement sur le secteur*

de Colmar, Mulhouse et son agglomération et pour couvrir tous le territoire sud Alsace.

Cela se passe sous forme de **vacations par journée ou demi-journée**.

**Le médecin est accompagné de personnel effecteur et de tout le matériel nécessaire qui est fourni.**

**La période de vaccination en cours se déroule jusqu'au 15 décembre** mais sera peut-être prolongée vu le manque d'effectif.

Vous souhaitez participer mais que vous n'êtes pas disponible sur cette fin d'année ? Vous pouvez vous faire connaître et vous serez recontacté pour la 2ème dose en 2024 !

Si vous êtes intéressé, veuillez contacter **Céline SCHULLER**, secrétaire médico-sociale  
Unité Vaccination HPV du Service Prévention Santé de la Direction Santé, Prévention et PMI par mail [celine.heumann@alsace.eu](mailto:celine.heumann@alsace.eu) ou par téléphone **07 78 64 21 90**.



## Changement de protocoles pour les nouveau-nés en maternité du GHRMSA

**Informations pour les professionnels de santé libéraux** : le service de pédiatrie nous informe de changements de pratique ayant un impact sur l'ordonnance de sortie de maternité pour les nouveau-nés en maternité du GHRMSA.

Vous trouverez, grâce aux boutons ci-dessous, le **courrier expliquant ces changements** et l'**ordonnance type** qui sera mise en place pour la majorité des enfants sortants de cet établissement.

[Voir le courrier explicatif](#)

[Voir l'ordonnance type](#)



## Autres informations du GHRMSA

### Un projet ambitieux et innovant pour les Soins critiques à l'horizon 2027/2028 :

Le GHR Mulhouse Sud Alsace dévoile les contours de son futur bâtiment « Urgences-Soins critiques » qui sera construit sur le site Emile Muller à Mulhouse. *Pour en savoir plus* : <https://www.ghrmsa.fr/le-ghrmsa/projet-urgences-soins-critiques-1162.html>.

### Réunion d'échanges sur la prise en charge des plaies :

Le GHRMSA organise la 4e réunion d'échanges sur la prise en charge des plaies qui aura lieu le mardi 5 décembre de 13h30 à 17h00 à l'Institut de formation aux métiers de la santé, 2 rue du Dr Léon Mangeney à Mulhouse. Au programme : désunion des cicatrices abdo et péristomiales, prise en charge chirurgicale de la maladie de Verneuil, plaies et lymphoedème, plaies exsudat et traitements, prise en charge du pied diabétique infecté, revascularisation : nouvelles recommandations... Accès gratuit pour tous. Contact : [info@rencontres-cicatrisation.com](mailto:info@rencontres-cicatrisation.com) - tél **06 67 70 68 70** - inscription : <http://rencontres-cicatrisation.com/6823b/>.

### Un nouvel accélérateur de particules en radiothérapie :

Le service de radiothérapie du GHRMSA vient de mettre en service un nouvel accélérateur de particules EDGE de la marque Varian. Les premiers patients ont été accueillis le 24 octobre 2023. L'appareil remplace un équipement d'ancienne génération. Les cancers du sein et de la prostate représentent la plus grande proportion des pathologies traitées avec cet accélérateur. Les tumeurs osseuses ou pelviennes font également partie des indications thérapeutiques. Le nouvel appareil est doté d'un système de repositionnement surfacique, non irradiant, permettant de positionner le patient avec une grande précision. Le dispositif permet de réduire considérablement les doses d'irradiations préliminaires au traitement, optimisant ainsi la radioprotection patient. L'appareil est quasi similaire à un autre accélérateur installé en radiothérapie, unité dotée de trois accélérateurs au total. La présence de ces deux équipements « jumeaux » permet d'assurer la continuité des soins lorsque l'un des accélérateurs nécessite des travaux de maintenance ou de réparation. *L'investissement*

pour le renouvellement de l'appareil s'élève à 3,7 millions d'euros, dont 3 millions pour la machine.

### Une étude multicentrique lancée auprès des patients atteints de troubles cognitifs cérébelleux :

Le service de neurologie du GHRMSA pilote une étude multicentrique afin de permettre aux cliniciens d'utiliser, dans leur pratique clinique quotidienne, une échelle de dépistage des troubles neuropsychiatriques chez les patients ayant des lésions du cervelet. Le processus d'inclusion des patients de neurologie et gériatrie a commencé après le feu vert du comité de protection des personnes. La Délégation à la recherche clinique du GHRMSA et quatre neuropsychologues sont engagés dans cette étude financée par deux associations. [Je souhaite lire la suite.](#)



## Appel à projets pour la mise en œuvre d'ateliers collectifs de prévention au profit des séniors - date limite de dépôt le 17/12

L'Association ATOUT AGE ALSACE lance son **appel à projets pour l'exercice 2024 relatif à la mise en œuvre d'ateliers collectifs de prévention au profit des séniors sur le territoire alsacien.**

Vous trouverez ci-dessous **le lien vous permettant de déposer votre candidature.** La date limite de dépôt est le **dimanche 17 décembre 2023.**

Les membres de l'association accusent réception de chaque candidature réceptionnée.

*Si vous n'avez pas eu de retour de leur part, veuillez les contacter au 03 89 20 79 43.*

[Déposer une candidature](#)



## Matinée de la réhab' du 21/12 : "Introduction à l'entretien motivationnel"

Le Centre de ressources en réhabilitation psychosociale du Haut-Rhin vous invite à la **Matinée de la réhab' : "Introduction à l'entretien motivationnel", le jeudi 21 décembre 2023 de 09h00 à 12h00 au CH de Rouffach dans la salle des fêtes.**

Vous êtes un(e) professionnel(le) en santé mentale, un(e) proche, une personne concernée et souhaitez vous informer sur ce thème : cette matinée vous est dédiée !

### Au programme :

- **intérêts et enjeux de l'entretien motivationnel,**
- **exercices pratiques à l'entretien motivationnel.**

*Cette demi journée sera animée par Magali HUENTZ, chargée de mission en réhabilitation psychosociale du CH de Rouffach.*

**Pour vous inscrire,** cliquer ci-dessous :

[Je souhaite m'inscrire !](#)



## Le CCAS recherche un médecin pour des sessions d'information

Le CCAS de Mulhouse, recherche un médecin afin d'animer des sessions portant sur la réglementation et les protocoles de vaccinations en France ainsi que la prévention vaccinale en cas de voyage, autant des enfants que des adultes.

Ces sessions de 2 heures sont destinées aux personnes éloignées des

**questions de santé** en raison de difficultés sociales, linguistiques ou de handicap. Elles ont lieu **dans les CSC de Mulhouse, les ESAT et les structures d'accueil des populations en difficulté**, en majorité les sections linguistiques.

*Ces interventions visent à permettre une meilleure compréhension des messages de prévention, une meilleure connaissance des dispositifs de droits, de dépistage et d'accès aux soins, l'acquisition de nouveaux savoirs permettant à chacun de prendre mieux soin de lui ainsi que de ses proches.*

L'intervention devra être adaptée aux difficultés de compréhension linguistique et/ou intellectuelle et se déroulera dans les structures **aux horaires d'accueil de celles-ci, selon les demandes des structures entre le mois de janvier 2024 et le mois de mai 2024**. Les interventions s'arrêtent au 31 mai 2024.

Actuellement une seule demande d'intervention est validée au CSC PAX soit le lundi de 10h30 à 12h30, soit le mardi de 08h30 à 10h30 pour un groupe de niveau linguistique avancé.

Rémunération : prévoir un devis avec rémunération souhaitée (50 euros/h en général). Le devis est à envoyer par mail à **Christine ZUSSY** : [christine2.zussy@mulhouse.fr](mailto:christine2.zussy@mulhouse.fr).



## **Audition solidarité aide les personnes démunies malentendant en leurs apportant un soin auditif et un appareillage auditif gratuitement grâce à des rendez-vous solidaires !**

**Vous êtes un acteur en faveur de la précarité ou vous accompagnez des personnes en situation de précarité ? Cela vous concerne !**

Audition Solidarité peut aider une personne démunie malentendante et lui apporter un **soin auditif et un appareillage auditif gratuitement**.

*La personne doit être sans couverture sociale ou bénéficiaire de l'AME (Aide Médicale d'Etat) et en possession d'une ordonnance médicale d'un médecin ORL.*

Pour cela, **Audition Solidarité a créé les rendez-vous solidaires !**

*Partout en France et durant toute l'année, des audioprothésistes mécènes d'Audition Solidarité proposent aux personnes démunies malentendantes ces rendez-vous dans leurs centres (test d'audition, appareillage et suivi). À ce jour, déjà plus de 260 centres auditifs ouvrent leurs portes aux personnes démunies !*

**Pour mettre en place un rendez-vous solidaire ou pour en savoir plus** il vous suffit de contacter :

- **Marion ORMANCEY** (par téléphone au **06 72 83 79 55** ou par mail à l'adresse suivante [marion@auditionsolidarite.org](mailto:marion@auditionsolidarite.org)),
- **ou Marine QUENNESSON** (par téléphone au **06 75 96 01 18** ou par mail à l'adresse suivante [marine@auditionsolidarite.org](mailto:marine@auditionsolidarite.org)).

Vous trouverez, grâce aux boutons ci-dessous, une **vidéo explicative de 2 minutes** ainsi qu'une **présentation des missions d'Audition Solidarité**.

**Voir la vidéo explicative  
(durée : 2 minutes)**

**Voir les missions  
d'Audition Solidarité**

## **L'agenda du mois**



**01 décembre à 10h00** : En présentiel à la Maison de la Région à Mulhouse - Groupe de travail Talents de santé, agence d'attractivité Mulhouse Sud Alsace

**04 décembre à 20h00** : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS ou en visioconférence - Réunion du groupe 3 (Service d'Accès aux Soins) de la commission Accès aux soins

**06 décembre à 14h30** : En présentiel au CH de Pfastatt - Directoire

**07 décembre à 09h00** : En présentiel au Centre de Réadaptation de Mulhouse (CRM) - Bureau du CTS Haut-Rhin

**07 décembre à 19h30** : En présentiel au restaurant le Vieux-Couvent à Mulhouse - Apéro interpros accueil des internes et (Re)découvrez la CPTS Mulhouse Agglomération

**11 décembre à 08h45** : En présentiel à l'auditorium de la Maison du Territoire à Sausheim - Réunion plénière du Comité des Experts

**11 décembre à 14h00** : En visioconférence - Réunion plénière du collège des coordinateurs de la FCPTS

**11 décembre à 14h00** : En présentiel dans la salle de réunion au rez-dechaussée du Business Campus à Mulhouse - Comité stratégique de l'unité mobile M ta Santé

**12 décembre à 19h30** : En présentiel dans la salle de réunion au rez-dechaussée du Business Campus à Mulhouse - Réunion plénière de la commission Périnatalité Enfance Adolescence

**13 décembre à 19h00** : En visioconférence - Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des CPTS

**13 décembre à 19h30** : En présentiel dans la salle de réunion au rez-dechaussée du Business Campus à Mulhouse - Réunion plénière de la commission Perte d'Autonomie

**14 décembre à 14h00** : Réunion du groupe de travail Parcours fluidifié de la personne âgée 2 de la Filière Gériatrique

**15 décembre à 08h30** : En présentiel à la maison de la Région à Mulhouse - Signature du Contrat Local de Santé de Mulhouse

**18 décembre à 15h30** : En présentiel au GHRMSA - Réunion de l'Agence d'attractivité de Mulhouse avec les décideurs

**19 décembre à 14h00** : En présentiel au CRM de Mulhouse - Conseil Territorial de Santé élargi organisé dans le cadre de l'anniversaire du Conseil National de la Refondation : présentation de l'unité mobile M ta Santé

**FERMETURE DE LA CPTS MULHOUSE AGGLOMÉRATION pour les fêtes de fin d'année : du 23 décembre 2023 au 01 janvier 2024, reprise le 02 janvier !**

☎ **Secrétariat (09h00 - 12h00 / 12h35 - 16h35)**

**03 67 26 75 50**

[contact@cpts-mulhouse-agglo.fr](mailto:contact@cpts-mulhouse-agglo.fr)

[www.cpts-mulhouse-agglo.fr](http://www.cpts-mulhouse-agglo.fr)

Business Campus - Entrée A

1er étage Bureau 1.10, 1.11

15 rue des Frères Lumière

68200 MULHOUSE

## Adhérez à la CPTS

© 2023 CPTS Mulhouse Agglomération



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CPTS Mulhouse Agglomération.

[Se désinscrire](#)